

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 19 octobre 2017

M. Pierre Méthé
Secrétaire par intérim
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4000-2017 Hydro-Québec - Demande d'approbation d'un programme pour la conversion à l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les marchés commercial, institutionnel et industriel / LE ROEE NE DÉPOSE PAS DE COMPLÉMENT DE PREUVE

Cher monsieur Méthé

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE), tient à informer la Régie qu'il ne déposera pas de preuve complémentaire.

Cependant, le ROEE souhaite conserver son droit de déposer une plaidoirie dans les délais accordés par la Régie

Espérant le tout conforme, veuillez accepter, monsieur Méthé, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par: Franklin S. Gertler, avocat

FSG/na
p.j.
cc: (courriel seulement)
Me Éric Fraser, Hydro-Québec
Me Simon Turmel, Hydro-Québec
Bertrand Schepper, analyste
J.-P. Finet, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice ROEE